

C A H I E R S D U P A T R I M O I N E

I N V E N T A I R E G É N É R A L D U P A T R I M O I N E C U L T U R E L

LA FERME ET LE TERRITOIRE EN HAUTE PROVENCE

XX **Préfaces**

XX **Introduction**

Marceline Brunet, Maxence Mosseron

XX **HABITER LE TERRITOIRE**

Alexei Laurent

XX **Les modes de groupement
et d'implantation du bâti sur le territoire**

XX Le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var

XX Les cabanes de Barbin

XX **Les formes des agglomérations**

XX Perchement et déperchement des villages

XX Les escaliers extérieurs

XX **LES STRUCTURES AGRAIRES**

Maxence Mosseron

XX **Un foncier organisé**

XX **Les aménagements liés à la conquête
acharnée des terres**

XX **L'usage commun du territoire**

XX Un exemple de dévolution successorale :
la famille Rabon à Vergons

XX **Circuler dans le territoire**

XX **LES SYSTÈMES DE CULTURES**

Maxence Mosseron

XX **Amender le sol : jachères et assolements**

XX **Le système de polyculture vivrière**

XX **L'agriculture à deux étages :
la complantation**

XX **Les productions spéciales
et leurs aménagements particuliers**

XX **L'exploitation d'élevage : un mode en
développement au cours du xix^e siècle
et surtout au xx^e siècle**

XX **LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE : FORMES ET STATUTS**

Maxence Mosseron

XX **Les formes de la propriété agricole**

XX Jean-Baptiste André Boyer, bourgeois de

Thorame-Haute

XX Les hameaux du Mousteiret et des Granges à
Peyroules

XX **L'habit fait-il le moine ?**

La ferme et son propriétaire

XX **LE BÂTI AGRICOLE : FERMES ET DÉPENDANCES**

Marceline Brunet, Laurent Del Rosso, Maxence Mosseron

XX **Les matériaux et leur mise en œuvre**

XX **La ferme**

XX **L'entrepôt agricole,
un bâtiment polyfonctionnel**

XX Les serrures à coulisseaux en bois

XX Le hangar-fenil

XX Les bergeries de la Baragna (Beauvezer) et du Jas
(Castellane)

XX **L'évolution du bâti**

après la Seconde Guerre mondiale

XX **EN QUÊTE DU TERRITOIRE PATRIMONIAL**

Marceline Brunet, Maxence Mosseron

XX **Annexes**



Un broyeur Daverio à la minoterie des Alpes (La Mure-Argens).

Le pays a fait l’objet d’un inventaire topographique entre 2004 et 2014, le premier de ce type mené par le service régional de l’Inventaire dans le département des Alpes-de-Haute-Provence². En effet, les études d’inventaire dans le département avaient jusqu’à cette époque privilégié les enquêtes thématiques, notamment sur l’architecture fortifiée ou les villas « mexicaines » de l’Ubaye.

Comme lors de toute enquête topographique, les résultats de l’étude ont fait ressortir des éléments remarquables et parfois inattendus. Sur ce territoire rural, la moindre des bonnes surprises n’a pas été la

La distillerie Schimmel à Barrême.



2 Les dossiers sont consultables en ligne : www.patrimages.regionpaca.fr

découverte d’un patrimoine proto-industriel varié, déjà en partie publié dans la collection des Parours du Patrimoine³. Ce patrimoine est surtout lié à une petite industrie de transformation, production textile et parfumerie. Ainsi, des nombreuses draperies ou filatures de laine implantées sur le territoire au XIX^e siècle subsistent deux exemples miraculeusement conservés. De l’exploitation de « l’or bleu », lavande et lavandin, qui fit rage entre la fin du XIX^e siècle et le lendemain de la dernière guerre, le territoire du Pays a conservé un semis de petites distilleries artisanales, ainsi que la grande parfumerie de Barrême, rare exemple d’une parfumerie industrielle implantée hors du territoire grassois.

Autre patrimoine singulier, la voie ferrée Nice-Digne⁴, traversant le Pays d’est en ouest, permet de franchir les hauts massifs le coupant du reste de la région. Elle offre une impressionnante succession d’ouvrages d’art (une cinquantaine de ponts de plus de 10 mètres de longueur, dont 10 viaducs de plus de 100). Parmi la trentaine de tunnels qui ponctuent la ligne, celui de la Colle-Saint-Michel, sur la commune de Thorame-Haute, a été percé sur une longueur de 3 457 m au terme d’un véritable exploit technique,

Les galeries aqueducs des Cornillons à Entrevaux.



3 BUFFA Géraud, 2015 ; *ibid.*, 2016.
4 BUFFA Géraud, 2011.



La place forte d’Entrevaux dominée par son fort, dans la haute vallée du Var.

deux équipes ayant travaillé simultanément des deux côtés du massif du Puits de Rent.

Plus connus du public, les villages fortifiés de Colmars au nord et d’Entrevaux au sud, dominés par des forts bastionnés construits sous l’impulsion de Vauban, protégeaient la trouée de l’Ubaye et la vallée du Var d’éventuelles invasions savoyardes. Étonnamment bien conservés, les deux sites offrent un patrimoine bâti qui n’a subi que peu de modifications depuis le XVIII^e siècle.

Un patrimoine agricole omniprésent

Exception faite de ces quelques éléments remarquables, c’est fort logiquement le patrimoine agricole qui marque le paysage de ce territoire resté profondément rural. Une déprise agricole relativement précoce y a laissé subsister les vestiges de quantité d’aménagements mis en place depuis le XIX^e siècle afin d’exploiter

au mieux un territoire somme toute peu propice à l’agriculture.

Si l’Inventaire pouvait se targuer d’une connaissance approfondie de l’architecture rurale haute-alpine, inlassablement étudiée pendant une vingtaine d’années, celle de la haute Provence orientale lui était, au début de l’étude du Pays, à peu près inconnue. Les premières recherches bibliographiques ont révélé d’ailleurs un déficit surprenant de publications à ce sujet, l’érudition locale ou universitaire n’ayant produit que des études ponctuelles, qui en outre n’ont que marginalement touché notre territoire d’étude.

À l’inverse des Grandes Alpes, la haute Provence n’a pas connu cette fièvre exploratrice du XIX^e siècle qui a jeté les bases d’une anthropologie des sociétés rurales alpines, même si ces premiers témoignages étaient souvent entachés d’a priori pittoresques. En haute Provence, le tourisme de montagne, si développé dans les Alpes dès le début du XIX^e siècle, n’apparaît que

Les formes des agglomérations

Les villages

L'emplacement des villages, et partant leur structure urbaine, s'inscrivent dans un temps long qui est le résultat d'une évolution diversifiée depuis l'implantation médiévale. Cette dynamique spatiale et historique est propre à chaque cas, s'adaptant aux contraintes topographiques, militaires, agricoles ou climatiques micro-locales. Ainsi, au lieu d'un ou quelques modèles récurrents ou régulièrement reproduits, on observe une grande variété de cas. Néanmoins, certains facteurs ont pu avoir un rôle prépondérant et il est possible de relever quelques grands principes.

Tout d'abord, les villages ne sont pas installés dans les zones les plus basses. Éventuellement marécageuses, elles sont surtout trop exposées aux risques de crues brutales qui entraînent dégâts et épanchements de galets. Au contraire, c'est sur des versants et des escarpements plus attirants que se trouvent aujourd'hui près d'un quart des villages. Leur position en hauteur est non seulement éloignée des débordements des cours d'eau, mais elle offre aussi un meilleur ensoleillement tout en étant plus facilement défendable. Ces villages perchés sont concentrés dans le moyen Verdon (Castillon, Châteauneuf-lès-Moustiers,

Le village de Moriez, sur les pentes du massif de la Reynière.



Rougon, Taloire...) et dans le bassin du Var (Castellet-lès-Sausses, Montblanc, La Rochette, Saint-Benoît, Ubraye...) ; le seul village perché des vallées d'Asses, Le Poil, est situé dans les montagnes les plus hautes de cette zone. Installés dans la continuité directe des bourgs castraux médiévaux, certains d'entre eux sont mentionnés dès le IX^e siècle (Rougon) ou le XI^e siècle (Taloire). Tous sont présents dans les enquêtes du XIII^e siècle⁹⁹.

La topographie montagneuse et très accidentée offre une belle variété de choix au perchement villa-geoïses mais elle contraint fortement les cheminements, au point que ce « genre de place s'accommodait très mal, à vrai dire, des impératifs de la circulation¹⁰⁰ ». En effet, l'implantation des voies d'accès est très limitée par la raideur des versants, et seuls un ou deux chemins desservaient ces villages, empêchant la mise en place classique d'axes radiaux. Au demeurant ces petites agglomérations sont souvent de taille modeste et sans véritable centre. Dans ces conditions, l'urbanisme des villages perchés n'a que rarement abouti à une véritable structure radioconcentrique – Saint-Benoît en est toutefois un contre-exemple – se limitant à une simple organisation concentrique régulièrement accompagnée d'un développement axial unique, parfois disjoint ou discontinu selon la topographie comme à Castellet-lès-Sausses ou à Castillon. Dans les cas les plus extrêmes, à Montblanc ou au Poil, l'étroitesse de l'échine sur laquelle le village est installé est telle que l'urbanisme se limite à un seul axe commandé par la ligne de crête.

Abandonnant les bourgs castraux médiévaux caractérisés par un « perchement strict », l'habitat s'est majoritairement installé sur des sites de « perchement relatif¹⁰¹ », comme c'est le cas aujourd'hui pour les deux tiers des villages. À l'inverse, ceux situés en fond de plaine sont peu fréquents (12 % de l'ensemble). Le déperchement s'étant souvent traduit par un simple glissement de l'habitat sur le versant pour se rapprocher des zones agricoles et/ou des voies de communication en plaine, il a donné naissance aux « acropoles de versant » de R. Blanchard qui sont les « villages adossés » de A. De Réparaz : Chasteuil, Eoulx, Sausses, Soleilhas, Thorame-Haute...

99 BENOIT Fernand 1925, *op. cit.*, p. 363-365 ; BARATIER Édouard, 1969, *op. cit.* ; VENTURINI Alain, 1987, *op. cit.*, p. 61-140.
100 MORGAN Stuart, 1993, p. 57.
101 DE RÉPARAZ André, 1978, *op. cit.*, p. 213.

Perchement et déperchement des villages

Le perchement de l'habitat est un phénomène médiéval d'implantation des villages sur des hauteurs dominant les vallées, commun à tout l'arc méditerranéen occidental. Dans le Pays, il s'exprime par un grand nombre de sites perchés, abandonnés ou encore occupés, et il s'inscrit dans une longue continuité historique interrompue seulement pendant l'Antiquité romaine, quoique sans doute de manière partielle. Les *oppida* protohistoriques, puis les *castellars* de l'Antiquité tardive et du premier Moyen Âge, sont des sites d'altitude qui s'intégraient alors dans un système économique plus sylvo-pastoral que réellement agricole.

L'optimum climatique médiéval⁸⁹ a ensuite offert les conditions d'une (re-)mise en place d'un réel système agricole qui coïncide avec une augmentation démographique significative. Dès les IX^e et X^e siècles, une nouvelle organisation des communautés rurales s'est polarisée autour des premiers castra seigneuriaux, chastellas ou castellas, dont les constructions font alors largement appel au bois. Ce sont des « acropoles-fortereses⁹⁰ » installées en position très dominante, à

Le village de Castellane au pied du Roc et des vestiges de l'ancien site castral de Petra Castellana.



l'écart de leur terroir cultivé, en des lieux spectaculaires (Saint-Étienne à Taloire, Saint-Pierre au Fugeret, Saint-Martin à Clumanc...) ou sur des éminences marneuses aujourd'hui presque totalement érodées (Château Vieux à Vergons, dominant l'église N.-D.-de-Valvert, Chastellard à Méailles, Castellet-la-Robine à Moriez). Ces sites, qui ont fréquemment conservé le marqueur toponymique Chastel ou Castel (avec toutes les variantes possibles : C(h)astelet, C(h)astelas, C(h)astelard, etc.), peuvent aussi se reconnaître par la permanence de toponymes religieux anciens et récurrents, souvent conservés comme vocables des églises paroissiales actuelles : Saint-Pons, Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Étienne...

La dynamique du perchement connaît une mutation au début du second Moyen Âge. De nouveaux castra sont créés, toujours sur des positions dominantes et défensives mais à des altitudes plus basses. C'est par exemple le cas à Taloire où, dans les documents cadastraux de 1835, le village actuel est encore partiellement nommé « Château neuf » pour bien le différencier de l'ancien site d'habitat perché sur le rocher de Saint-Étienne. Ces nouvelles implantations répondaient à une réorganisation territoriale et agraire de communautés humaines en expansion, dont découlent les actuels « territoires et finages communaux, avec des limites qui peuvent entrer en contradiction

Le bourg castral de Demandolx.





Rucher partiellement protégé par un mur en pierre sèche, près du hameau de Rouainette (Ubraye).

couvert des courants d’air grâce à la mise en place des murs de soutènement en pierre sèche (les trois aménagements sont encore observables à Ubraye). On trouve parfois aussi de véritables murs à brusc – des ruchers,

Le « mur d’abeilles » à Rougon.



donc – avec des niches comme autant de petites absides, cellules individuellement protégées destinées à accueillir chacune une ruche : ferme au Pré Saint-Antoine à La Colle-Saint-Michel, « mur d’abeille » dans le village de Rougon.... Ces installations prennent place en bordure des agglomérations ou à l’écart, en bordure de zones incultes, là où les abeilles pouvaient trouver un écosystème varié favorable à la production du miel. Il existe aussi des ruches intégrées aux bâtiments, habitations, fermes ou entrepôts agricoles, dont quelques édifices conservent la trace en l’état. Il s’agit des ruches dites « placard ». Observée autour de Castellane, Méailles Beauvezer et Colmars, la ruche-placard est une niche rectangulaire aménagée dans un mur du bâtiment. Cette pratique et ce dispositif sont attestés anciennement, dès le ^{xvii}^e siècle au moins³²⁷.

327 L’agronome Olivier DE SERRES mentionne la ruche-placard dans son ouvrage *Le théâtre d’agriculture et mesnage des champs*, publié en 1600. Cité par MAYER Pauline, 2017, p. 21.

Des trous pratiqués à sa base communiquent avec l’extérieur, afin de permettre le passage des abeilles. Ces trous, simplement creusés dans la maçonnerie, sont parfois garnis de cannes de Provence fendues formant un tunnel. À l’extérieur, de petites lauzes ou des planchettes en bois saillantes sont placées à la sortie des trous du rucher et servent de planches d’envol pour les abeilles. À l’intérieur de la niche, des baguettes horizontales accueillent les rayons. L’encadrement de la niche porte une feuillure, qui permet de plaquer un panneau de bois pour fermer la ruche. La jonction entre celui-ci et la maçonnerie est colmatée avec de la cire. La ruche étant ainsi fermée, l’essaim peut s’y développer paisiblement. Cette installation prenait place également dans les maisons de village, notamment à Castellane : les fenils ou greniers étaient mis à contribution, ainsi que d’anciennes pièces de logis devenus dépendance agricole au fil de l’évolution des usages. Le dispositif présente un double intérêt, tenir au chaud l’essaim pour commencer la récolte plus précocement et donc récupérer une quantité supérieure de miel, d’une part, et protéger la ruche pour empêcher le vol de l’essaim ou de la production, d’autre part. Certaines ruches-placard disposent d’un système de fermeture plus compliqué. Il est constitué d’un cadre en bois fixe portant un second cadre articulé sur charnières, sur lequel était fixé un grillage ou une vitre. Ce cadre mobile porte un panneau plein, également articulé, qui assure l’occultation de la ruche. Le système permet d’observer l’évolution de l’essaim sans risques.

L’aire de diffusion des ruches-placards s’étend largement sur la moitié sud de la France, toujours à l’échelle de micro-régions : en Provence, dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes ; en Languedoc, dans l’Hérault, le Gard et l’Aude ; en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme ; en Charente. On en trouve également dans certains pays du pourtour méditerranéen, en Espagne, dans la région de Galice et au Maroc, et jusqu’en Iran et en Inde, dans la région du Cachemire.

Les statistiques agricoles autorisent un état des lieux par jalons de la production au fil du ^{xix}^e siècle. Les données pour l’An ^{xii} (1804) concernent 42 communes, 5 en 1840, 17 pour 1874³²⁸. Quatre communes seulement offrent des chiffres pour les trois

328 Respectivement AD 04, 6 M 295, 300 et 305.



Vue extérieure d’une ruche placard avec la planchette d’appui et les trous d’envol (Riou d’Ourgeas, Senez).

dates : Barrême, Clumanc, Lambruisse et Tartonne. En 1804, 10 communes sur les 42 consultées ne produisaient pas de miel. Pour les 32 autres, la quantité ne dépassait jamais 10 quintaux soit 489,5 kg par commune, et la moyenne générale était encore beaucoup plus faible (moins de 2 quintaux par commune, pour un total cumulé de 79,2 quintaux). En 1840, cette moyenne atteignait 13,5 quintaux (près de 7 fois plus qu’en 1804), pour une production totale d’environ 67 quintaux³²⁹. Un tiers de siècle plus tard, les mêmes chiffres respectifs donnent 128,5 quintaux de production totale pour une moyenne de 7,5 quintaux par commune. D’une manière générale donc, la quantité de miel augmente, mais varie en fonction de la commune considérée. Si l’on se limite aux quatre pour lesquelles les renseignements ont été relevés en

329 Les chiffres sont tronqués, car relatifs à 5 communes seulement.

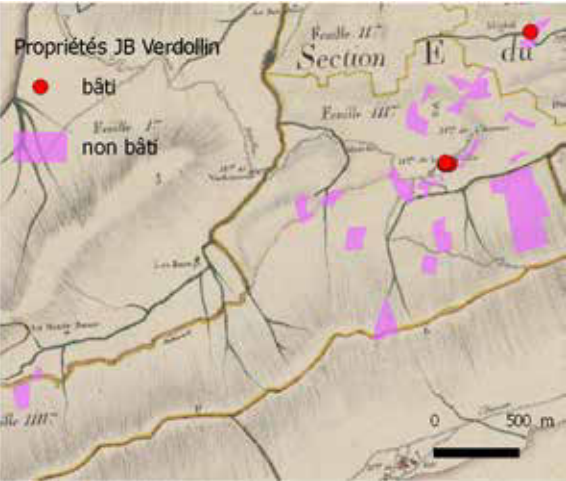


LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE : FORMES ET STATUTS

Propriétaires	Communes	Superficie (en m²)	Revenu cadastral (en francs)	Nombre de parcelles	Nombre de feuilles du plan cadastral
Hyacinthe PELLAT	Allos	99 968	57,2	38	5
Joseph LYONS	Castellane et Castillon	131 812	58,55	46	10
Jacques PAUL	Clumanc	194 422	118,73	29	3
Jean-Baptiste VERDOLIN	Entrevaux	263 565	119,55	62	4
Jean-Baptiste BONNET	Fugeret	132 612	52,13	71	4
Jean GIBERT	St-André- les-Alpes	203 732	85,62	25	10



Localisation de la propriété de Jean-Baptiste Bonnet au Fugeret, d'après le cadastre de 1830.



Localisation de la propriété de Jean-Baptiste Verdolin à Entrevaux, d'après le cadastre de 1816.

sans précaution avec ceux d'Entrevaux, puisque Jean-Baptiste Bonnet possède environ deux tiers de moins de labours/vagues que Jean-Baptiste Verdolin.

La forme des propriétés diffère. L'impression d'ensemble pourtant, confortée par la cartographie correspondante, est celle d'une dispersion générale du parcellaire, qui conforte ce qui avait déjà été mis en évidence. Pour assurer la viabilité de sa propriété, le paysan devait disposer d'un foncier dispersé sur plusieurs terroirs du finage dans un contexte agropas-toral et polycultural adapté aux diverses potentialités agronomiques. Le domaine de Jean Gibert, à Saint-André-les-Alpes, (10 feuilles et 4 sections), ou encore celui de Joseph Lyons, à cheval entre Castellane et Castillon – et fortement dispersé sur le territoire castellanais lui-même –, en témoignent. La forme plus ramassée existait aussi, mais demeurait minoritaire, comme pour la propriété de Jean-Baptiste Verdolin, à Entrevaux. Celle-ci s'étendait certes sur 4 feuilles, mais 88,5 % de sa surface étaient concentrés sur une même feuille **79★**. Le foncier de la propriété de Jacques Paul, à Clumanc, était quant à lui rassemblé autour du hameau de Douroulles, sur trois feuilles mitoyennes.

Au bout du compte, y a-t-il un marqueur spécifique, une particularité observable propre à la ferme de paysan ? Afin d'obtenir une lecture complète, il convient d'intégrer dans la réflexion le bâti, ses fonctions et son implantation. Ce faisant, le modèle de la ferme éclatée s'avère omniprésent, sous plusieurs déclinaisons. Le domaine de Jean Gibert répond a priori au schéma classique de la ferme composée d'une tête d'exploitation (le logis seul ou complété de bâtiments



Douroulles (Clumanc) : la ferme de Jacques Paul en 1837 (bâtiment de droite avec maison et dépendance).

agricoles) et de dépendances plus ou moins éloignées. Le siège de l'ensemble était une maison située dans le village de Saint-André-les-Alpes (parcelle 1830 D 163), sa dépendance, une « cabane » selon la dénomination de l'état de section, se trouvait à une distance proche du chef-lieu, dans le quartier du Champ Tarras (parcelle 1830 D 12), alors même que son domaine s'étendait sur quatre sections. Malgré la relative importance territoriale de la propriété (20 hectares), on dénombre donc un bâtiment d'habitation et un bâtiment rural, chacun de dimensions modestes : 48 m² au sol pour la maison, 22 pour la cabane. La propriété de Jacques Paul, à Clumanc, constituait une variante du même modèle : une maison et une dépendance, mais situées toutes deux dans le hameau de Douroulles (1837 B, respectivement parcelles 130 et 129). Cette implantation resserrée, quoique composée d'éléments dissociés du bâti, s'explique par le fait que malgré une superficie là encore importante (près de 20 hectares

également), toutes les terres étaient disposées autour du hameau. Une dépendance supplémentaire dans le terroir se révélait alors inutile. La modestie de l'entrepôt agricole (9 m² au sol) peut s'expliquer par la proximité immédiate de la ferme en maison-bloc de taille plus importante (112 m² au sol), avec des espaces de stockage dédiés. L'ensemble constitue une ferme de hameau, accompagnée d'un jardin potager et même de labours contigus.

À Entrevaux, la propriété de Jean-Baptiste Verdolin développait ce schéma général sur plusieurs points : par sa taille, et parce qu'elle conjugait les deux exemples précédents, à savoir une dépendance dans le terroir (parcelle 1816 E 527) et une « maison » (parcelle 1816 E 1164) avec dépendances en milieu aggloméré (parcelles 1816 E 1155, 1159 et 1177). Le domaine, qui occupait principalement quatre feuilles d'une même section, dessinait en 1816 une forme générale modérément dispersée. Cela explique l'implantation



Réduit clôt de planches à l'entrée d'une coursière à Villard Bas (Allos). Le garde-corps de l'escalier remploie un barreaudage de crèche à bovins.

niveau. Quand le fenil est situé dans une dépendance, la circulation est assurée par une échelle.

En général les parties agricoles ne communiquent pas directement avec les pièces du logis. Cependant, une liaison peut exister dans les blocs à terre ou les blocs composites lorsque le logis voisine avec une partie agricole. En premier niveau une porte ménagera alors un passage entre la pièce commune et l'étable. Très fréquemment cependant, lorsque l'étable dispose d'une porte intérieure, celle-ci ouvre non pas sur une pièce domestique, mais sur l'escalier de distribution menant aux étages ou sur un vestibule. À un niveau supérieur, la liaison se fera entre une pièce du logis et le fenil ou le séchoir. Cette disposition, très fréquente

dans les fermes allossardes où elle fait communiquer logis et fenil au deuxième niveau, se rencontre souvent dans la vallée de l'Asse de Clumanc, à La Palud-sur-Verdon, Castellet-lès-Sausses et Braux, ainsi que très ponctuellement dans le haut Verdon.

L'accès et la circulation dans le logis

Les modes d'accès au logis varient en fonction de la topographie et du type d'organisation relative des fonctions agricoles et domestiques. Dans un bloc à terre, l'accès principal se fait évidemment de plain-pied et les variantes n'interviennent que dans l'emplacement et la forme de l'escalier intérieur menant à l'étage. Dans les fermes où le logis est compris dans un bloc en hauteur, on accède dans un peu plus de la moitié des cas à celui-ci par un escalier de distribution extérieur implanté le plus souvent parallèlement à la façade. L'escalier extérieur peut présenter une mise en œuvre soignée avec des marches en pierre de taille ou à défaut en maçonnerie couverte de dalles de pierre. Parfois, dans la zone sud, à Val-de-Chalvagne, Sausses, Saint-Pierre ou La Palud-sur-Verdon, il se termine par un repos couvert d'un toit en appentis sur piliers de pierre ou de bois formant un porche abrité devant l'entrée du logis. Ce dispositif peut varier d'une ferme à l'autre : soit le repos couvre simplement le massif de maçonnerie, soit une logette voûtée est aménagée sous l'escalier pour servir à de multiples usages (bûcher, débarras, porcherie...).



Escalier extérieur se prolongeant par un repos couvert d'un appentis sur piliers à Saint-Pierre.



Réduit clôt de planches à l'entrée d'une coursière à Villard Bas (Allos). Le garde-corps de l'escalier remploie un barreaudage de crèche à bovins.



Colombier circulaire à la Tour (Entrevaux).

La plupart des colombiers présente un plan rectangulaire, seulement cinq ont un plan circulaire. Malgré la restauration récente qui a complètement transformé sa partie haute, le colombier des Sences à Rougon a conservé son plan d'origine, un rectangle irrégulier, le gouttereau arrière affectant un tracé semi-circulaire. Pour moitié, les colombiers appartiennent à un type assez répandu en Provence, caractérisé par une toiture à deux pans étagés en gradins, le gouttereau arrière et les pignons faisant saillie au-dessus du toit pour protéger du vent les pigeons qui s'y posent. Cette forme dite « en pied de mulet » se retrouve également

Colombier carré à toit en pied de mulet au Vignal (La Palud-sur-Verdon).



autour de Toulouse, dans le bas Quercy, la plaine du Tarn et aussi en Forez.

Parfois, la partie basse peut être aménagée en resserre, en poulailler ou en petit logement réparti sur deux niveaux comme à la Bastide des Bourras, à La Palud-sur-Verdon. L'accès au nichoir depuis l'intérieur s'effectue par une trappe aménagée dans le plancher, au moyen d'une échelle.

À l'intérieur des pigeonniers et colombiers, les plus grands nichoirs contiennent plus d'une centaine de niches. Les boulins, parfois aménagés dans l'épaisseur de la maçonnerie au cours de la construction, sont le plus souvent fabriqués en série à partir d'éléments en bois, en terre cuite ou en plâtre, produits à l'aide de gabarits, puis assemblés les uns aux autres. En d'autres cas, des matériaux de construction sont détournés de leur usage pour construire les niches : mallons, briques ou tuiles creuses. À l'occasion, des paniers en osier suspendus sont utilisés en guise de nichoirs.

Les grilles d'envol concentrent presque systématiquement les rares efforts décoratifs apportés à la mise en œuvre du bâti agricole. Les couleurs des carreaux de céramique qui les entourent constituent déjà en eux-mêmes un premier effet décoratif en apportant une note colorée et vive sur les murs enduits. Le répertoire des couleurs s'étend du jaune au brun foncé en passant par le vert et le rouge plus ou moins dense. Souvent, les carreaux alternent deux ou trois couleurs en frise (Val-de-Chalvagne, ferme à Fontantige), en damier (Castellane, ferme à la Lagne) ou en losange comme à la ferme de Vacheresse à Rougon. À Annot, dans une ferme aux Gastres, le décor de la baie d'envol simule les habituels carreaux de céramique en leur substituant un damier peint. Aux colombiers de Château-Garnier (Thorame-Haute), de Brans et de Plan de la Palud (Castellane), la frise de carreaux se poursuit sous la grille d'envol tout autour de l'étage du nichoir, redoublant par la même occasion la sécurité anti-rongeurs.

Les trous d'envol de la grille elle-même, découpés dans le bois ou façonnés dans le mortier, prennent souvent des formes décoratives, essentiellement le cœur et l'étoile. Quelques motifs plus complexes n'ont visiblement qu'une fonction ornementale, un pigeon ne pouvant s'y glisser. Ainsi les rosaces à multiples pétales ajourés du pigeonnier de la Lagne à Castellane.



Boulins maçonnés dans un colombier à Rougon.

Baie de pigeonnier à la Lagne (Castellane). Carreaux monochromes rouges, grille d'envol en bois percée de motifs en cœurs, cercles et une étoile.





Allos : le noyau du vieux village (à droite) s’est vu adjoindre des quartiers périphériques investissant l’adret, ainsi qu’une station de ski (le Seignus Bas).

sein d’un ensemble plus vaste qui le comprend et qui permet de l’analyser. Le territoire et les différentes manières de le mettre en valeur, dans son entier, relèvent du patrimoine.

À l’orée du ^{xx}e siècle, puis dans le premier tiers du siècle, le tourisme et surtout les premières structures d’accueil dédiées firent leur apparition. C’est le développement de l’excursionnisme, lié à l’amélioration des voies de communication, à la création de la ligne

Nice-Digne, dite du train des Pignes, dont le dernier tronçon fut inauguré en 1911, lié aussi à des travaux d’envergure dont certains périclitèrent mais servirent de points de fixation pittoresques. C’est par exemple le cas du sentier des gorges du Verdon à La Palud-sur-Verdon, actuelle portion du G.R. 4, baptisé en 1930 « Sentier Martel », en l’honneur d’Édouard Alfred Martel (1859-1938), explorateur et « découvreur »



des gorges en 1905⁴⁸⁰. Le tourisme des gorges est tributaire des tentatives de production d’énergie par l’électricité grâce au projet hydroélectrique de captage du lac d’Allos et de dérivation du Verdon par barrage, creusement de tunnels et d’un canal, entre 1870 et la Première Guerre mondiale. Si l’entreprise fit long feu, elle laissa des installations pérennes – dont les tunnels du Verdon (du Baou, de Trescaïre, dix en tout,

480 Le sentier fut rebaptisé « Sentier Blanc-Martel » en 2005, en hommage à Isidore Blanc (1873-1933), instituteur de Rougon qui aida Édouard Alfred Martel dans ses explorations du canyon et qui contribua grandement à mettre en place les débuts de l’activité touristique autour des gorges du Verdon.

creusés dans la roche calcaire entre 1900 et 1910) ou les 252 marches de l’escalier de la brèche Imbert qui facilitèrent la circulation des premiers touristes tout en cristallisant l’intérêt pour eux-mêmes. En 1928, le Touring Club de France aménagea le sentier des gorges du Verdon, inauguré en 1930. La durée du circuit nécessitait la mise en place d’un gîte d’étape qui prit ses quartiers dans l’ancienne ferme de la Vieille Maline, alors abandonnée, construite au ^{xviii}e siècle. Différentes phases modifièrent l’édifice : création du « Chalet » vers 1935, extension, surélévation et ajout d’une terrasse à la fin des années 1960, agrandissement en 2013-2014. La ferme changea donc de destination,